CDJP / Uvira
Commission Justice et Paix du Diocèse d'Uvira
Province du Sud-Kivu
B.P. 18 Uvira / R D Congo
B.P. 645 Bujumbura / Burundi
Tél.: (00243) 993180879, (00243) 853333225
E-mail:cdjpuvira@gmail.com
www.cdjpuvira.org

RAPPORT DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DIOCESAINE JUSTICE ET PAIX-UVIRA, CDJP-Uvira.

Exercice 2020.

Décembre 2020

RAPPORT ANNUEL 2020 DE LA CDJP-UVIRA

I. QUI NOUS SOMMES ?

La Commission Diocésaine Justice et Paix du diocèse d'Uvira (CDJP-Uvira) créée depuis 1999. Elle a évolué comme cellule justice et paix d'abord au sein de la Caritas développement Uvira et elle est en œuvre, de manière autonome, depuis le 19 février 2003. Elle fonctionne dans le diocèse d'Uvira. Celui-ci couvre une étendue d'environ 36 000 Km^2. Ces activités couvrent donc les territoires d'Uvira, de Fizi, de Mwenga, une partie des territoires de Walungu et de Kabambare (Province de Maniema).

La **mission** de la Commission Diocésaine Justice et Paix-Uvira prend ses sources et sa raison d'être dans l'Evangile et l'enseignement social de l'Eglise. ***"Conscientiser la population du diocèse d'Uvira par la sensibilisation, la formation/information à travers les CPJP* "** est le fondement de sa mission première.

Conformément à sa **vision** ''**d'*Un diocèse d'Uvira où les communautés cohabitent pacifiquement dans le respect des droits et de la dignité de la personne humaine'',*** elle s'attèle de promouvoir, par la formation, l'information et la sensibilisation, la paix par la gestion positive des conflits, et les droits de la personne humaine, sans exclusion aucune, conformément à la doctrine sociale de l'Eglise.

Domaines d'intervention

Les domaines d'intervention de la CDJP-Uvira sont principalement focalisés dans :

- Justice et droits humains
- Paix et réconciliation
- Bonne gouvernance
- Dynamiques femmes

Zones d'intervention

La CDJP Uvira est opérationnelle dans 27 paroisses et quasi-paroisses du diocèe d'Uvira, qui comprend le territoire de Fizi, de Mwenga, d'Uvira, une partie du territoire de Walungu, à Kamanyola et dans le territoire de Kabambare dans la province de Maniema.

Bénéficiaires

Les groupes cibles sont en général les personnes vulnérables notamment les hommes, les femmes, les enfants, les personnes de 3ème âge, les démobilisés, les personnes déplacées et autres personnes à besoin spécifique qui vivent dans les différentes localités du diocèse d'Uvira, dans lesquelles les populations se débattent pour survivre car la majorité d'entre elles vit dans la pauvreté, où sévissent des

groupes armés, nationaux et étrangers, responsables de nombreuses violations des droits humains et du déplacement des populations.

Organisation

Au plan organisationnel, la Commission Justice et Paix comprend une Coordination et des commissions paroissiales. La Coordination, avec 15 agents de diverses compétences, s'occupe de la coordination des activités de toutes les Commissions paroissiales, du renforcement de leurs capacités, du plaidoyer, ainsi que de la mobilisation des ressources et de la promotion d'un partenariat responsable.

II. OBJECTIF DE CE RAPPORT ET LE CONTEXTE DE LA PANDEMIE DE COVID 19

Fidèle à sa mission de la promotion intégrale de la personne et de la communauté humaine, conformément à la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique, a apporté sa modeste contribution aux efforts du Gouvernement et de ses Partenaires en 2020.
Ainsi ce rapport se veut de donner un aperçu des actions qui ont été menées au courant de l'année 2020 face aux multiples défis qui caractérisent la RDC en général, et le diocèse d'Uvira en particulier, sur le plan social, sécuritaire et politique du moment.

Il faut préciser que face à la tragédie du siècle, la maladie à coronavirus, les actions de la CDJP-Uvira, se sont vues être interrompues pour se conformer aux mesures du gouvernement qui exigeaient la suspension de tous mouvements sur l'étendue du territoire national, également l'interruption des financements de ses partenaires qui ont vu leurs budgets affectés par le fléau du siècle.

III. ACTIVITES REALISEES.

A. ACTIVITES FINANCEES

1. Projet d'appuis aux activités d'autonomisation de la femme et lutte contre les violences basées sur le genre à KAGANDO et KATALA.

Partenaire Financier	SCIAF
Montant du budget	40000£
Montant reçu	20000£ (livre sterling)/25832,41$ pour l'année 2020
Durée du projet (période)	Deux ans, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021
Localisation du projet	Groupements incorporés de Katala et de Kagando, en mairie d'Uvira

Objectif global du projet :

Contribuer à la réduction de la violence sexuelle et sexiste, à la prévention et au renforcement de la protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et sexiste en RDC, d'une manière générale, et plus particulièrement dans les groupements incorporés de Kagando et de Katala en mairie d'Uvira.

Activités/résultat 1 :

Les femmes survivantes des violences sexuelles et celles basées sur le genre des Kagando et de Katala ont un accès aux services de prise en charge juridique, psychosociale et médicale. Ce résultat vise à outiller les parajuristes locaux afin qu'ils puissent donner un meilleur service au niveau de leurs communautés, en orientant et en référant les survivantes aux structures de prise en charge de qualité.

- Ateliers de renforcement des capacités en faveur de 60 para juristes (40 femmes et 20 hommes) sur la lutte contre les violences basées sur le genre et les techniques de sensibilisation, sur la prise en charge psychosociale, médicale et juridique et le système référencement des cas ;
- Atelier de renforcement des capacités en faveur de 100 femmes en sociothérapie ;
- Accompagner les survivantes des violences sexuelles et basées sur le genre aux services de prise en charge adéquats existants, activités réalisées dans les communautés locales par les para juristes formés

Activités/résultat 2 :

Les acteurs communautaires (autorités locales, les leaders locaux et membres de la communauté) sont ouverts et engagés dans la lutte contre les normes et les pratiques néfastes qui constituent un obstacle à l'égalité des sexes. Ce résultat vise à conscientiser et engager les acteurs communautaires à impliquer les femmes dans les espaces de prise de décision au niveau local.

- Organisation de plusieurs sessions de sensibilisation communautaire sur le leadership féminin, les droits humains, la lutte contre les violences basées sur le genre et celles faites aux femmes,
- Organisation des émissions radiodiffusées de sensibilisation sur le leadership féminin et la prévention des violences faites à la femme,

- Publication des feuillets/Articles d'information et de sensibilisation sur la lutte contre les violences faites à la femme et sur la participation de la femme à la gestion de la chose publique/la gouvernance participative et citoyenne.

Activités/résultats 3 :

Les hommes et les femmes adoptent des attitudes et des comportements qui contribuent à améliorer les relations de pouvoir et à réduire la violence sexiste. Ce résultat se veut inciter et impliquer les hommes à adopter des comportements dépourvus de violences et aux femmes à les inciter à s'impliquer davantage dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre au sein des communautés.

- Renforcement des capacités des 100 femmes en leadership politique et économique, les violences basées sur le genre, les droits humains et lutte contre les normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes,
- Organisation des deux rencontres d'échanges sur la lutte contre les normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et les violences basées sur le genre avec les autorités politico-administratives, coutumières, policières, militaires, les femmes, les hommes et les jeunes ;
- Les autorités politico-administratives, traditionnelles, militaires et religieuses ont été sensibilisées et responsabilisées pour soutenir la lutte contre les violences faites à la femme et impliquer cette dernière dans les espaces de prises de décision.

Activités/résultats 4 :

Les femmes, organisées en Comité d'Epargne et de Crédit Interne (CECI/SILC) et améliorent leur statut social et économique et influencent la promotion et l'application de leurs droits. Ce résultat vise à doter les femmes d'un certain pouvoir économique, afin de pouvoir influencer le changement dans les communautés locales, en commençant par les ménages.

- Renforcement des capacités des 100 femmes dans l'apprentissage des petits métiers, des AGR dont la fabrication du savon et dotation des kits de réinsertion socio-économique,
- Formation et accompagnement des 100 femmes en Comité d'Epargne et de Crédit Interne (CECI/SILC).

Succès du projet :

- Mise en place de 6 groupes de CECI/SILC dans les groupements Kagando et Katala, trois par groupement, qui ont bien évolué pendant les quatre mois d'accompagnement. Ces groupes ont réussi à réaliser des montants raisonnables dans ces quatre mois et lors de partage des dividendes chaque membre était content du bénéfice réalisé ;
- On note la participation et l'implication actives de 5 femmes dans les structures locales de transformation positive des conflits, notamment au niveau du bureau de groupement et d'une manière individuelle;
- A la suite des actions de plaidoyer des femmes au près des chefs des groupements de Kagando et Katala, ces derniers ont déjà nommé trois cheffes d'avenue, deux à Kagando et une à Katala, et les cheffes des cellules dans le groupement de Kagando;
- Les 100 femmes formées en petits métiers, avaient été subdivisées en 5 groupe, et dont chacun avait reçu un kit de fabrication des savons. On enregistre une évolution positive dans la production des savons par ces femmes dans les deux groupements.

Difficultés pour le projet :

La difficulté majeure pour le projet est l'apparition de la maladie à covid19 qui a causé une suspension de mise en œuvre des activités pendant une période de 4 mois au courant de cette année 2020. Egalement, dans la zone d'intervention on a enregistré les catastrophes naturelles causées par les pluies diluviennes, avec toutes les conséquences possibles sur le plan humanitaire.

1.1. Projet additionnel : Appui à la prévention de la maladie à Covid-19 dans la Mairie et le Territoire d'Uvira, Province du Sud-Kivu, RD Congo

Partenaire Financier	SCIAF
Montant du budget	7000£/8659$
Montant reçu	7000£/8659$
Durée du projet (période)	3 mois, Juin – Août 2020
Localisation du projet	Mairie et Territoire d'Uvira

Objectif du projet : Contribuer à la prévention de la maladie à covid 19 et la lutte contre la désinformation liée à la maladie coronavirus, et prévenir l'augmentation significative des cas de violence domestique envers les femmes et les filles en cette période de pandémie.

<u>Activités</u> :

- <u>Soutien WASH aux Centres de Santé et marchés publics</u>, cette activité visait le renforcement des mesures d'hygiène par la fourniture des kits de lavage des mains (seaux, des savons, des désinfectants) dans 4 Centres de santé, l'université, quelques églises locales, quelques établissements scolaires et 4 marchés publics. 40 kits de lavage des mains et 3000 cache-nez ont été fournis aux centres de santé de Tanganika, centre de santé Eugenie pico, centre de santé Kabimba et au centre de santé Saint Paul, et 4 marchés publics avaient bénéficié de ces kits de lavage des mains.

- <u>Communication et Mobilisation sociale par les animateurs sociaux</u> ; activité qui vise à favoriser la diffusion des messages de sensibilisation et spots éducatifs sur la prévention et la protection contre le Covid-19, et les violences basées sur le genre. 1364 personnes, dont 276 hommes, 690 femmes, 186 jeunes filles et 212 jeunes garçons, ont été sensibilisées au cours des 12 séances de sensibilisation communautaire organisées sur COVID-19 dans les différents quartiers de la ville d'Uvira et à Runingu centre en territoire d'Uvira. Les informations nécessaires sur la maladie ont été données aux participants : l'origine de la maladie, ses symptômes, son mode de transmission et les mesures de prévention, lutte contre les violences basées sur le genre en cette période de Coronavirus. Il faut préciser que certaines femmes ont été sensibilisées au sein des centres de santé lors de séances de consultation pré natale et de consultation post natales. Aussi des messages de sensibilisation, pré enregistrés, ont été diffusés à travers des appareils de sonorisation (baffles) installés dans des lieux publics (marché et carrefour).

- <u>Accompagnement psychosociale</u> : Avec l'appui d'un psychologue, nous avons organisé de visite au centre d'internement des personnes mises en quarantaine. Des séances de soutien et de suivi psychologique ont été organisées par le psychologue en faveur de personnes montrant des réactions anxieuses ou dépressives en lien avec la situation de COVID-19. Pour cela, 6 séances collectives et 9 séances individuelles ont été

organisées par le psychologue en faveur des personnes suspectes et internées au centre de quarantaine.

- Distribution des feuillets et posters sur le COVID-19 : des feuillets et posters de sensibilisation sur le COVID-19 et la lutte contre les VBG ont été distribués lors de séances de sensibilisation communautaires, dans de lieux publics et aussi placardés un peu partout dans les cités pour faire passer le message de sensibilisation à tout le monde.
- Monitoring/documentation des cas : à travers les animateurs locaux issues des bases de la CDJP-Uvira (CPJP : commission paroissiale justice et paix, dynamiques femmes et CLM : comité local de médiation) quelques cas de violation des droits de femmes ont été documentés dans la mairie d'Uvira. 8 cas ont été identifiés dans la localité de Kagando (3 dont 2 cas de violence physique envers les femmes par leurs maris, un cas de grossesse précoce à l'encontre d'une élève de l'école secondaire), dans la localité de Kahororo (2 cas dont 1 concernant la grossesse précoce envers une fille de 15 ans et 1 mariage forcé et précoce en lencontre d'une fille âgée de 17 ans) et dans le quartier Kalundu (3 cas, dont un cas de répudiation sans raison valable d'une femme par son mari, un cas de violence domestique et un autre cas de déni de ressources envers une jeune fille). Ces cas sont liés à la situation des covid-19 et aux mesures de confinement décrétées par le gouvernement.
- Production et diffusion des émissions radios et spot éducatif : des émissions radio et spot éducatif ont été produits et diffusés sur les antennes de radios locales à Uvira, la radio Messager du peuple, à Kiliba la radio ONDES FM et Kamanyola la radio FLASH FM, pour sensibiliser un grand nombre des populations sur la maladie et les mesures barrières reconnues et acceptées mondialement, mises en places pour y faire face et de lutte qui doivent être observées, également sur la lutte contre les violences basées sur le genre en cette période de pandémie et de confinement que subit toute la population.

Succès du projet :

Les activités ont permis de faire sortir les communautés de l'ignorance qu'elles avaient sur la maladie à coronavirus, l'amélioration des connaissances sur la maladie, ont amené petit à petit à s'approprier les mesures barrières pour se protéger et protéger les autres. Ainsi on a assisté à la diminution de la méfiance qu'avait la population face aux dirigeants et aux structures impliquées dans la lutte contre cette pandémie.

Difficultés du projet :

L'afflux des messages sur les réseaux sociaux qui prêtaient à confusion au sein de la population sur l'existence et la non existence de la pandémie et son mode de traitement. Egalement le flou et l'opacité entretenus par les autorités de la RDC dans la gestion des cas de covid-19 aux niveaux national, provincial et territorial.

2. Projet «Mwanamke, Amani na Usalama».

Partenaire Financier	Ministère des affaires étrangères du Pays-Bas, à travers le consortium Mensen met een Missie, Care International et Tosangana
Montant du budget	23487$
Montant reçu	23487$
Durée du projet (période)	Du 1er janvier au 31 décembre 2020
Localisation du projet	Uvira, Sange, Luvungi et Lemera

Objectif global du projet :

Favoriser l'égalité des sexes, la pleine participation et la protection des femmes au Nord et Sud Kivu, en RDC.

Réalisation des activités du projet.

Domaine de protection :

Ce domaine d'intervention vise à renforcer la protection des femmes et des filles contre la violence genre et la violation de leurs droits.

Réalisation 1.1 **:** EXERCICE DE LA CITOYENNETE

Les défenseurs des droits (hommes, femmes et jeunes) et les groupes de la société civile des communautés ciblées dans le Nord et le Sud-Kivu agissent contre les violations des droits des femmes et la violence genre par le suivi et la dénonciation

des cas (comme point de départ d'un plaidoyer fondé sur des preuves en faveur d'une meilleure protection).

De janvier à novembre 2020, la base de données du service genre, famille et enfant du territoire et de la mairie d'Uvira, a fait état de 234 cas des violences sexuelles et basées sur le genre qui ont été identifiés dans les différents coins du territoire et de la mairie d'Uvira par différents partenaires. De ces 234, on dénombre 102 cas de violences basées sur le genre et 132 cas de violences sexuelles. Il faut noter que dans ces chiffres fournis par la base des données du Service genre, famille et enfants, on enregistre 33 cas identifiés par nos bases dans le cadre du projet MAnU dans les sites de Luvungi, Sange, Lemera-Kidote et Uvira.

Réalisation 1.2 : RESPONSABILISATION
Les autorités politico-administratives et judiciaires (inclus la police nationale congolaise) mettent en œuvre les politiques, appliquent les lois et renforcent les structures locales liées à la protection des femmes.

- 3 comités locaux de pilotage R1325 installés en territoire d'Uvira, 1 dans la chefferie de Bafuliru, 1 dans la chefferie pleine de la Ruzizi et 1 dans la chefferie de Bavira, peinent à fonctionner depuis leur installation au mois d'octobre 2019. Il faut aussi signaler l'installation récente par le ministère provincial du Sud-Kivu en charge du Genre, famille et enfant, du comité local de pilotage de la Résolution 1325 dans la ville d'Uvira, après 13 mois de plaidoyer mené conjointement par la SPR, DIOFAP et la CDJP-Uvira.
- Formation des membres du comité local de pilotage R1325 en mairie d'Uvira : 13 membres de nouveau comité local de pilotage ont été formé sur la Résolution 1325, les violences basées sur le genre, le plan d'action national de la Résolution 1325 et sur les droits des femmes.

Cet atelier a produit comme effet :

- Acquisition des nouvelles connaissances sur le plan d'action national de la Résolution 1325 deuxième génération et sur la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- La bonne compréhension des missions que doit accomplir ce comité au niveau de la mairie d'Uvira dans le cadre de la protection et de la promotion des droits des femmes et de leur participation dans les différentes instances de prise de décision au niveau local.

Domaine de lutte contre les normes discriminatoires envers les filles et femmes :
Ce domaine d'intervention vise à combattre les normes et pratiques fondées sur le genre qui font obstacle à une paix durable et à la participation effective des femmes aux instances de prise de décision et de consolidation de la paix.

Réalisation 2.2 : Contestation par les femmes : Les femmes défient les normes nuisibles au genre existantes et agissent contre les pratiques discriminatoires.

- Formation des femmes sur les violences basées sur le genre, la résolution 1325, les lois de protection des droits de femmes et la lutte contre les normes et pratiques discriminatoire. 62 femmes de Sange, de Luvungi et de Lemera-Kidote ont bénéficié de renforcement des capacités sur les thématiques précitées. On y dénombre 20 femmes de Sange, 20 de Luvungi et 22 de Lemera-Kidote.

Ces ateliers ont produit comme effet :

- ✓ Prise de conscience sur les conséquences de violation des droits des femmes et de discrimination faites aux femmes suites à des normes et pratiques coutumières ;
- ✓ Un accroissement des connaissances sur les droits Humains et d'une manière particulière sur la Résolution 1325 pour laquelle la population a encore une faible connaissance,
- ✓ Engagement des femmes à s'impliquer davantage dans la lutte contre les violences basées sur le genre et les violences faites aux femmes.

- Organisation des forums d'échange et de discussion sur les normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des jeunes filles. Cette activité a été réalisée à Lemera, Sange et Luvungi. A Lemera elle connu la participation de 12 hommes et 08 femmes, à Sange la participation 10 femmes et 10 hommes et à Luvungi 10 femmes et 10 hommes, qui ont contribué à ces échanges afin de pouvoir dénoncer et briser le silence sur certaines pratiques et normes qui violent les droits de la femme.

Ces ateliers d'échanges ont produit comme effet :

- Identification de certaines normes et pratiques qui discriminent la femme dans les différentes communautés :
  - × Le fait d'introniser le garçon comme chef de la famille (même le dernier né de la famille, même si on trouve les femmes (grandes sœurs) sont plu âgées que lui), en excluant les femmes/filles et que celui qui reçoit une grande partie de l'héritage ;
  - × Ignorance de l'importance de l'éducation des filles, en priorisant celle des garçons en considérant que les filles doivent se consacrer au travail domestique, et qui du reste sont vulnérables aux aléas de la vie ;
  - × Le rejet des certaines femmes par les familles de leur maris, et de ces derniers, en raison d'une absence de naissances ;
  - × Le mariage du garçon est conditionné avant tout par la dot sur sa sœur, une situation qui contraint les filles à se marier rapidement afin que les garçons se marient aussi ;
  - × Les interdits alimentaires à l'égard des femmes ;

× Le non ou faible héritage des femmes et filles etc.

- Prise de conscience des hommes et des femmes que certaines normes et pratiques coutumières asservissent les femmes et les empêchent de s'épanouir au même pied d'égalité avec les hommes ;
- Les femmes s'expriment facilement, sans crainte et défendent leurs points de vue avec vivacité ;
- Engagement des participants à pouvoir sensibiliser les autres hommes et femmes à lutter contre les pratiques et normes discriminatoires à l'égard des femmes et filles.

Réalisation 2.3 : ENGAGEMENT DES ACTEURS
Les hommes et les jeunes changent d'attitude et mènent des actions qui promeuvent l'égalité de genre et agissent contre les normes et pratique discriminatoires

- Sensibilisation et conscientisation des hommes sur la lutte contre les violences basées sur le genre, les normes et pratiques discriminatoires. Ces ateliers ont connu la participation des 58 hommes (les animateurs locaux, les gardiens de coutumes, les membres de la communauté, les sages), dont 20 à Lemera, 20 à Luvungi et 18 à Sange.

Ces ateliers ont produit comme effet :

- Les hommes ont compris que la violence n'est pas seulement physique, et qu'elle peut avoir plusieurs formes : comme mentale, sexuelle, économique etc.
- L'engagement des certains participants à pouvoir s'impliquer dans la lutte contre les violences faites aux femmes et cela dans leurs foyers
- Prise de conscience des participants que certaines pratiques et normes coutumières, bien que acceptées et observées, violent le droit des femmes et filles
- Amélioration des connaissances et de pratiques pour lutter contre les violences basées sur le genre et les violences faites aux femmes
- Identification des hommes qui doivent être formés pour accompagner et faciliter les séances des discussions des hommes dans la masculinité positive par leur implication dans la lutte contre les violences faites aux femmes. 60 hommes ont été identifiés et accompagnés pendant 4 mois dans cette approche de masculinité positive, afin qu'ils adoptent des comportements dépourvus de violences et pour qu'ils impulsent le changement au sein de la communauté. A la fin on enregistré 45 hommes engagés dans la masculinité positive et qui mènent déjà des activités de sensibilisation et de mobilisation communautaire pour la lutte contre les violences faites aux femmes.

Domaine de participations :

Ce domaine d'intervention vise le renforcement de la participation des femmes et de leur assurer des rôles clés dans la prévention et la résolution des conflits, le processus de paix et les efforts de reconstruction.

Réalisation 3.2 VOIX DES FEMMES : Les groupes des femmes expriment leurs visions du processus de paix et s'y engagent.

- Renforcement des capacités au profit des femmes sur leur rôle dans la reconstruction, la résolution et la prévention des conflits. Cette formation a été tenue à Uvira, Sange, Luvungi et Lemera en faveur des femmes leaders de ces milieux. 79 femmes ont bénéficié de cette formation, dont 19 à Uvira, 20 à Sange, 20 à Luvungi et 20 à Lemera.

Ces ateliers ont produit comme effet :

- amélioration des connaissances sur les techniques de transformation positive des conflits, les techniques de plaidoyer et en communication non violente,
- Prise de conscience des participantes de leur rôle à jouer pour favoriser l'émergence des autres femmes et conscientiser les hommes et les autorités à prendre en compte les considérations de femmes pour la reconstruction du pays,
- Engagement des femmes à mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs au niveau local pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Réalisation 3.3 : ESPACE DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL :
Les autorités sont ouvertes à la participation des femmes au processus décisionnel sur les conflits, la paix et la reconstruction.

- Au courant de cette année 2020, les groupes des femmes accompagnées par le projet MAnU, ont mené des actions de plaidoyer auprès des autorités locales pour les inciter à promouvoir la participation des femmes aux instances de prise des décisions au niveau local. 2 actions ont été menées à Sange auprès du chef de cité et de l'administrateur du territoire d'Uvira, dont une a abouti par le résultat de nomination d'une femme, qui a suivi le programme MAnU, comme cheffe de quartier adjointe du quartier Rutanga, dans la cité de Sange, une autre action est toujours encours ; une autre action de plaidoyer menée à Lemera à la chefferie des bafuliiru qui est aussi encours.

Analyse du progrès et capitalisation des acquits.

Avant l'exécution du programme MAnU dans notre rayon d'action, la question de promotion des droits des femmes ou parler égalité homme-femme était mal vu et on considérait ses sensibilisations comme de sources de dislocation des ménages, les hommes et les leaders communautaires coutumiers disaient que c'est aller à l'encontre de normes des coutumes qui maintiennent l'ordre social.

On note une certaine avancée dans le changement des comportements depuis que le projet est implémenté dans nos sites d'intervention. Avant la mise en œuvre du projet, l'existence et le contenu de la résolution 1325, des certaines lois/dispositions de lois protégeant les droits de la femme et de la fille n'étaient pas connues du grand public et de certaines autorités locales. Ce projet a donné un nouvel élan dans la protection des droits des femmes, dans la lutte contre les violences basées sur le genre et lutte contre les normes et pratiques discriminatoires à l'égard de la femme.

Nous pouvons dire, actuellement les femmes acquièrent une certaine confiance au sein de la communauté.

Installation du comité local de pilotage de la Résolution 1325 en mairie d'Uvira au courant de cette année 2020, une structure qui n'existait pas dans la jeune ville d'Uvira. Grace au plaidoyer commencé depuis septembre 2019 au niveau de la mairie par la CDJP-Uvira, le DIOFAP et la SPR, et poursuivi en 2020 jusqu'au niveau provincial auprès du ministère provincial du genre, cette installation a été effective en novembre 2020.

Au courant de cette année les femmes ont eu des connaissances supplémentaires sur la lutte contre les normes et pratiques discriminatoires dans leurs milieux de vie. Ce qui a permis aux femmes de prendre le devant dans cette lutte et de pouvoir réclamer leurs droits. C'est le cas par exemple d'une femme qui a suivi les enseignements du programme MAnU, à Sange, qui a pu recouvrer son droit d'héritage (droit de propriété) sur la parcelle qu'avaient laissée ses parents et dont ses oncles paternels s'étaient appropriés. Après plusieurs audiences en procès judiciaire au tribunal de grande instance d'Uvira et au niveau de la cour d'appel à Bukavu, cette femme a pu récupérer son héritage.

Au courant de cette année, une femme, faisant partie du groupe des femmes accompagné par le programme MAnU, a été nommée cheffe de quartier adjointe d'un des quartiers de la cité de Sange. Ce qui est une première dans cette cité et depuis que le programme MAnU avait commencé dans cette contrée.

Il y a aussi l'implication des groupes cibles dans la multiplication des acquits dans les communautés. Notamment la réalisation des sensibilisations auprès des populations pour les conscientiser sur la nécessité de lutter contre les normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des violences basées sur le genre.

Difficultés pour le projet :

- La difficulté majeure pour le projet est l'apparition de la maladie à covid19 qui a causé une suspension de mise en œuvre des activités pendant une période 4 mois ;
- Egalement, dans la zone d'intervention on enregistré les catastrophes naturelles causées par les pluies diluviennes ;
- L'insuffisance des fonds alloués au projet, qui n'a pas permis d'atteindre une cible plus large ;
- L'insécurité persistante dans les zones d'intervention qui ne permet pas à bien mener les activités dans les temps impartis.

2.1. Projet d'appui aux activités de réponse à la maladie de coronavirus (projet additionnel)

Partenaire Financier	Mensen Met een Missie, MM
Montant du budget	3112$
Montant reçu	3112$
Durée du projet (période)	3 mois, Mai - juillet 2020
Localisation du projet	Uvira, Sange, Luvungi et Lemera

Objectif global du projet :

Amener les communautés locales à observer les mesures décrétées pour prévenir la maladie coronavirus et lutter contre les violences basées sur le genre pendant la période de confinement dans les zones d'intervention du programme MAnU.

Activités réalisées

Les activités suivantes ont été réalisées pendant ce trois mois en ce moment de COVID-19 :

- Sensibilisation communautaire : 512 personnes, dont 152 hommes, 235 femmes, 63 jeunes filles et 62 jeunes garçons, ont été sensibilisés au cours des 17 séances de sensibilisation communautaire organisées sur COVID-19 dans les sites de Sange, Luvungi, Lemera et Uvira, au sein des établissements scolaires, des marchés publics, lors de réunions de regroupements féminins, dans les sites des sinistrés suite aux catastrophes naturelles. Les informations sur la maladie ont été données aux participants : l'origine de la maladie, ses symptômes, son mode de transmission et les mesures de prévention, lutte contre les violences basées sur le genre en cette période de Coronavirus. Il faut préciser que certaines femmes ont été sensibilisées aux centres de santé lors de séances de consultation pré natale

et de consultation post natales. Aussi des messages de sensibilisation, pré enregistrés, ont été diffusés à travers des appareils de sonorisation (baffles) installés dans des lieux publics (marché et carrefour).

- Distribution des masques (cache-nez) : 2000 cache-nez ont été distribués aux femmes, hommes, jeunes filles et jeunes garçons lors de séances de sensibilisation communautaire et lors de la tenue des activités de renforcement des capacités dans le cadre du programme MAnU, tout en leur expliquant le bien fondé du port de ces masques et comment les utiliser ou les manipuler.
- Distribution des seaux lave-mains et des savons : 30 seaux lave-mains, avec des savons, ont été distribués aux différents centres de santé ciblés, à Lemera, Sange, Uvira et Luvungi, également dans 10 paroisses situées dans ces localités précitées.
- Participation aux réunions de coordination : la CDJP-Uvira avait participé dans les réunions de coordination mise en place pour coordonner les différentes activités de prévention et de lutte contre le COVID-19, dans les zones de santé de Lemera, de la Ruzizi et d'Uvira.
- Sensibilisation par whatsapp : à travers des groupes whatsapp, « CDJP en Action » et CDJP BUREAU », « Pamoja tunaweza (ensemble nous pouvons) » et autres. Il a été question de :

  a) transmettre des messages d'information et de lutte contre les « fake news », en transmettant des informations claires et utiles, ainsi que des messages positifs ;

  b) proposer des idées d'activités pour lutter contre l'ennui et les difficultés psychiques, en proposant des méthodes de relaxation, des exercices sportifs… Un peu l'idée de groupe bien être mais à distance.
- Production et diffusion des émissions radios et spot éducatif : des émissions radio et spot éducatif ont été produits et diffusés sur les antennes de radios communautaires locales à Sange, Uvira, Luvungi et Lemera, pour sensibiliser un grand nombre des populations sur la maladie et les mesures mises en places pour y faire face et de lutte qui doivent être observées, également sur

la lutte contre les violences basées sur le genre en cette période de pandémie et de confinement que subit toute la population.

3. **Appui aux activités de cohésion sociale et de gouvernance participative à Uvira.**

Partenaire Financier	CAFOD
Montant du budget	26216$
Montant reçu	26216$
Durée du projet (période)	Du 1er avril 2019 au 31 mars 2020
Localisation du projet	Mairie d'Uvira et la chefferie de Bavira

Objectif global du projet

Contribuer à la consolidation de la paix par la promotion de la gouvernance participative et le respect des droits humains afin d'en faire une réalité pour un développement durable local.

Activités/Résultat 1 :

Les capacités des autorités locales, des hommes, des femmes et des jeunes sur la gouvernance participative et la cohésion sociale sont renforcées.

- Formation des jeunes et des femmes en techniques de plaidoyer/lobbying, en leadership et en communication non violente, la démocratie et les élections. Cette formation vise à renforcer les capacités des jeunes et femmes pour qu'ils puissent se livrer à des actions de plaidoyer auprès des autorités locales pour faire entendre leur voix et leur agenda commun. Cette activité avait atteint 52 personnes dont 1 homme et 1 femme de 18 ans, 27 hommes et 6 femmes de 18-35 ans, 12 hommes et 2 femmes de 36-50 ans, 1 homme et 2 femmes de plus de 50 ans.

- Organisation 3 Ateliers de renforcement des capacités au profit des autorités décentralisées sur les droits humains, la bonne gouvernance, la redevabilité et la cohésion sociale. Ces ateliers avaient pour but de les outiller pour qu'ils mettent en pratique les principes de la gouvernance participative pour un développement durable des communautés locales et s'impliquer dans la transformation positive des conflits. Ces ateliers avaient pour cibles les autorités de la mairie d'Uvira et de la chefferie des Bavira ainsi que leurs chefs des différents services, parmi lesquels nous avons compté 19 femmes et 87 hommes c'est-à-dire; 35 hommes de 18-35 ans, 9 Femmes de 18-35 ans, 42 hommes de 36-50 ans, 11 femmes de 36-50 ans et 9 hommes de plus de 50 ans.

- Organisation des 3 ateliers de renforcement des capacités en faveur des hommes, femmes et jeunes sur la citoyenneté et la démocratie, les droits humains et lutte contre les violences faites à la femme, la transformation positive des conflits et la cohabitation pacifique. Cette activité visait à informer les cibles sur la démocratie et la citoyenneté responsable, les droits humains et à les inciter à pouvoir s'impliquer dans la lutte contre les violences faites à la femme et dans la transformation positive des conflits. Ces ateliers avaient connu la participation de 214 personnes parmi lesquelles 2 hommes et 2 femmes de 18ans, 88 hommes de 18-35 ans, 44 femmes de 18-35ans, 45 hommes et 16 femmes de 36-50 ans, 13 hommes et 4 femmes de plus de 50 ans.

- Organisation des séances de sensibilisation communautaire et médiatique sur les droits humains, la démocratie et la participation citoyenne à la gestion de la chose publique. Ces séances des sensibilisations communautaires avaient pour cibles les communautés vivantes dans la ville d'Uvira et la chefferie des Bavira, où 764 membres des communautés ont été sensibilisés dont 135 hommes et 214 femmes de 18 ans, 113 hommes et 127 femmes de 18-35 ans, 69 hommes et 76 femmes de 36-50 ans, 11 hommes et 19 femmes de plus de 50 ans.

- Organisation des sensibilisations par les manifestations culturelles (Sketch, matches de football, danses folkloriques) sur la cohabitation pacifique. Deux matches ont été organisés dans le terrain de football Epanza du quartier Kimanga. La première rencontre a opposé une sélection des jeunes des quartiers Kimanga, nyamianda et Songo d'une part et une sélection des jeunes des quartiers Rombe II, Mulongwe et Kasenga d'autre part, qui s'est soldé par un score de zéro but partout. Et la deuxième rencontre a opposé le groupe des mamans Zango et les jeunes, qui s'était soldé par un score de deux but à zéro en faveur des jeunes. Après ces rencontres footballistiques, la manifestation a continué dans la salle de l'économat général du diocèse d'Uvira par les présentations de poèmes, sketches sur la paix et la

cohabitation pacifique, des musiques et danses traditionnelles, des jeux de divertissement par les mamans zango, en présence du maire de la ville, de certains chefs des quartiers et des autres invités. Ces manifestations ont pu réunir 1094 personnes, dont les femmes : 353 de moins de 18, 256 entre 18 et 50 ans et 20 au-delà de 50 ans ; et des hommes : 195 de moins de 18 ans, 259 entre 18 et 50 ans et 11 de plus de 50 ans.

Activités/Résultat 2 :

Le dialogue et le tissu social entre les autorités locales et les populations ont été renforcés afin de leur permettre d'être des acteurs de leur propre développement.

- Organisation des 2 ateliers de réflexion sur les problèmes de gouvernance participative des ETD et leur mode de fonctionnement. Ces ateliers avaient pour but de dégager certains problèmes qui minent la gouvernance au niveau local et d'en identifier les pistes de solution. Ces ateliers avaient pour cibles les autorités, les hommes, femmes et jeunes, parmi les 52 participants il y avait 22 hommes et 12 femmes de 18-35 ans, 9 hommes et 7 femmes de 36-50 ans et 2 femmes de plus de 50 ans.

- Organisations de 3 ateliers d'échange et de plaidoyer entre les jeunes, les femmes, les leaders locaux et les autorités locales sur les questions clés de la gouvernance participative locale et le développement. Ces ateliers ont pu réunir 56 personnes, dont les femmes : 30 de moins de 18 ans, 10 entre 18 et 50 ans et 5 de plus de 50 ans ; et des hommes : 8 de moins de 18 ans, 1 entre 18 et 50 ans et 2 de plus de 50 ans. On pouvait retenir comme objectifs de ces ateliers :

  - Créer un dialogue franc et un rapprochement entre les autorités locales d'une part, et les jeunes et les femmes d'autre part et les amener à échanger ensemble sur les questions clés de la gouvernance participative et de développement dans la mairie d'Uvira et la chefferie des Bavira,
  - Amener les autorités locales à tenir compte les desideratas de la population dans la gouvernance participative et citoyenne,
  - Faire un suivi des engagements pris lors des séances précédentes de renforcement des capacités.

- Organisation des 2 séances de dialogue populaire entre les autorités et les populations sur les questions clés de gouvernance locale. Ces dialoguent a visé à ce que les autorités présentes prennent des engagements de pouvoir chercher des solutions idoines aux problèmes soulevés. Ces dialogues tenus entre les autorités locales de la Mairie d'Uvira et de la chefferie de bavira, d'une part, et les différentes couches de la population, d'autre part, sur les problèmes clés de la gouvernance locale. Ces séances avaient réuni 177 personnes : 36 femmes de 18 ans, 31 femmes entre 18 et 50 ans et 37 femmes de plus de 50 ans, et 49 hommes de 18 ans, 19 hommes entre 18 et 50 ans et 5 hommes de plus de 50 ans. Cette activité avait pour objectifs :

- De Créer un dialogue franc et un rapprochement entre les différentes autorités et la population ;

- D'amener les autorités et la population à échanger ensemble sur les questions clés de la gouvernance locale dans la mairie d'Uvira et la chefferie des Bavira ;

- D'amener les autorités à prendre en compte les desiderata de la population qui concourent à la bonne gouvernance locale ;

- D'inciter les autorités locales en mettre en pratique les engagements pris sur les questions de bonne gouvernance.

Succès du projet

Certaines autorités locales commencent déjà à mettre en œuvre certains des engagements qu'ils avaient signés, notamment :

- La plus grande réalisation de ce projet c'est l'implication de la population dans la gestion de la chose publique et l'engagement des autorités à respecter certains principes de bonne gouvernance.
- Intégration des femmes lors de l'engagement en leur donnant les mêmes chances que les hommes ; lors de l'engagement du personnel de la mairie d'Uvira, le Maire de la ville a tenu compte du genre en demandant aux responsables des mutualités de lui donner une liste des dix personnes dont 5 femmes et 5 hommes qu'il a affecté dans différents services de la mairie,
- Participation la population dans des réunions des prises des décisions sur la gestion de la chose publique,
- Sensibilisation et information de la population sur certaines lois qui régissent le foncier en RDC : les autorités du service du cadastre ont organisé une journée porte ouverte afin de sensibiliser la population d'Uvira sur la loi foncière de la RDC. Chose qui ne se faisait pas encore à Uvira.
- Appropriation par les femmes et les jeunes des acquis des formations, à travers les séances de sensibilisation communautaire organisées au profit des communautés locales sur les droits humains, la citoyenneté (la participation citoyenne à la gestion de la chose publique), la démocratie et les violences faites à la femme, la résolution pacifique des conflits et la cohésion sociale.
- 15 jeunes des quartiers KASENGA, KAKOMBE et KIBONDWE, ont mené un plaidoyer au près des autorités de la REGIDESO Uvira sur la pénurie d'eau potable dans leurs quartiers, leur plaidoyer a été accepté et répondu favorablement car l'eau avait coulé aux robinets le même jour.

Difficultés du projet

- La durée du projet qui était suffisamment courte
- Certaines autorités invitées dans les activités, se faisaient représenter, alors qu'on avait besoin d'elles pour la prise des décisions,
- Faible appropriation et mise en œuvre des engagements pris par certaines autorités locales impliquées.

4. Projet de Prévention des atrocités par l'utilisation des paras juristes communautaires dans les hauts plateaux de Minembwe, territoire de Fizi au Sud-Kivu.

Partenaire Financier	Association du barreau américain Rule of law, ABA ROLI.
Montant du budget	22000$
Montant reçu	22000$
Durée du projet (période)	Septembre 2020 - Juin 2021
Localisation du projet	Minembwe, territoire de Fizi.

Objectif global du projet

Contribuer au rétablissement des conditions favorables pour une cohabitation non-violente grâce à l'utilisation des para juristes et des mécanismes communautaires de résolution des conflits dans le village de Madegu, Runundu, Kabingo I, Kinyokwe, Kakangala I, Muriza et Kakenge dans les hauts plateaux de Minembwe/Fizi **,** Kitavi I et II dans Itombwe.

Activités réalisées :

Activité I.1. *: Organiser une rencontre communautaire générale et de lancement du projet d'un jour, de désignation et identification des parajuristes/membres des comités locaux de médiation.*

En date du samedi, 28/11/2020 dans la grande salle de la commune rurale de Minembwe, une rencontre du lancement du projet regroupant 100 personnes dont 60 hommes et 40 femmes ont pris part à ce lacement. Parmi elles, nous avons 75 personnes de la communauté Banyamulenge, 12 de la communauté Fuliiru, 5 de la communauté Shi et 6 de la communauté Bembe, qui sont venues des différents villages ciblés par le projet. L'activité a connu la présence de plusieurs autorités du milieu (l'autorité communale, PNC, FARDC, les chefs des villages …) des leaders religieux ainsi que les différentes couches les enseignants, les commerçants, les leaders femmes, les sages, les agriculteurs, les éleveurs, …des villages ciblés par le projet sauf pour le village Kinyokwe où la population est en déplacement. Cette activité avait pour but d'informer les autorités locales ainsi que les différents leaders communautaires de la mise en œuvre de ce projet. En plus, elle nous a permis de redynamiser certains comités locaux existants et d'en créer d'autres dans les villages

où ils n'existent pas. A l'issu de cette réunion, 9 comités locaux seront fonctionnels et 18 parajuristes identifiés.

<u>Activité II.6.</u> *Organiser des missions de lobbying auprès des leaders non engagés dans le processus de paix.*

En date du 29 Novembre 2020, dans la salle communale des réunions à Madegu, une rencontre de lobbying a été tenue auprès des femmes leaders des communautés Banyamulenge, Babembe et une Muvira afin de solliciter leur engagement et appropriation du projet et du processus de consolidation de la paix dans la zone. C'est une rencontre de lobbying du fait que nous avons ciblé ces femmes et aller vers elles afin de solliciter leur implication dans la recherche de la paix dans Minembwe. Ces femmes ciblées jouent des rôles importants dans leurs communautés respectives, elles sont capables d'influencer positivement ou négativement la situation. Selon les témoignages de certaines confidences, certaines de ces femmes poussent leurs maris et enfants de commettre des actes de représailles quand il y a de situations de vol des vaches.

A la même date, Lobbying auprès d'un leader religieux à son bureau à la paroisse Mater Dei de Minembwe ;

En date du 30/11, Lobbying auprès des femmes leaders et parmi elles une responsable du service genre de la commune rurale de Minembwe.

En date du 04 Décembre 2020, lobbying auprès d'un leader responsable de l'ANR MINEMBWE dans son bureau, installé à son domicile à MADEGU, afin de solliciter son engagement et son appropriation du projet et du processus de consolidation de la paix dans la zone de sante de MINEMBWE.

En date du 05 Décembre 2020, lobbying auprès de 13 femmes leaders, dont: 4 mamans de la communauté BEMBE, 3 de la communauté BAFULIRU, 2 de la communauté BANYINDU, 2 de la communauté BASHI, 2 de la communauté BAVIRA et une de la communauté BAREGA. Cette rencontre s'était tenue autour d'une table, dans une maison d'une maman leader de la communauté BEMBE à MADEGU. Ces femmes leaders ont exprimés leurs joies pour la présence de la CDJP/UVIRA et ABA ROLI à MINEMBWE à travers ce projet, en cette période difficile, pendant laquelle ces femmes sont marginalisées dans les actions de recherche de la paix dans cette contrée.

Effets immédiats

- Acceptation des femmes de travailler ensemble,
- Acceptation de mener des actions conjointes pour l'ouverture du grand marché,
- Chaque groupe des femmes a accepté de retourné dans sa communauté et de sensibiliser les autres membres à la cohabitation pacifique
- Les communautés ont exprimé le besoin qu'il y ait un dialogue sur la paix .

Difficultés du projet :

- Insécurité grandissante dans la zone d'intervention qui ne permet pas de bien mener les activités comme prévues ;
- Défis de ne pas trouver les femmes leaders qui remplissent la moitié de nos critères lors de la désignation des para-juristes communautaires, surtout les critères de savoir lire et écrire. Un défi majeur dans le chef des femmes désignées pour les communautés Banyindu et Bafuliru.

B. ACTIVITES NON FINANCEES

1. PROGRAMME PAIX ET RECONCILIATION

Contexte fonctionnel

Le programme Paix et Réconciliation évolue dans les activités d'identification des conflits, les analyses, la production de la cartographie des conflits, le service de médiation entre communautés pour la réconciliation, piloter les initiatives locales de développement, le maintien de la paix acquise (pérennisation).

Activités réalisées

Pour l'année 2020, le programme n'a pas réalisé d'activités habituelles formelles par manque de projet ou de financement approprié. Néanmoins, quelques projets ont œuvré sous thématique de paix et réconciliation, notamment le projet ABA qui est exécuté à Minembwe.

Difficultés rencontrées

C'est sur le plan financier ou budgétaire que le programme a rencontré les difficultés pour réaliser ses activités dans le rayon d'action étendu sur les trois zones pastorales.

Pour l'exercice 2020, notre service a élaboré un plan d'action. Celui-ci n'a pas été mis en œuvre pour cause de manque de fonds.

Besoins

a) ***Fonctionnement***

Il faut redynamiser la structure de base CLM en tenant compte de nouvelles mises en place des paroisses et quasi-paroisses.

b) ***Formations***

*Recyclage des membres des CLM pour leur mise à niveau.

*Perfectionnement des membres des CLM.

Suggestions

Compte tenu d'immobilisme et inactivité effectifs que connaît le programme, nous suggérons ce qui suit pour l'année 2021 :

- Que le Chargé de programmes de la CDJP donne les orientations claires, pratiques et précises facilitant la collecte des données de base et les propositions de projets en vue de la redynamisation des CLM dans les paroisses et quasi-paroisses, de l'actualisation de la cartographie des conflits et du réveil de l'éducation à la paix. Ces projets pourront, ainsi, faciliter le bon fonctionnement du service sous notre responsabilité. Ainsi, la continuité de service pourra-t-il être garantie.

2. DYNAMIQUES FEMMES

Enquête sur la situation des sinistres vivant dans les sites dans la ville d'Uvira

Du 11 au 13 Mai 2020, une enquête était réalisée sur la situation des sinistrés des catastrophes du 16 au 17 avril 2020 à la suite des pluies diluviennes, l'enquête était centrée sur l'aspect des violences basées sur le genre, les cas de traumatisme et les conflits qu'on observe dans les différents sites érigés dans les quelques quartiers de la ville d'Uvira. 9048 personnes ont été enquêtées dans les sites ci- après : Eglise méthodiste, Institut Mwanga, E.P Tanganyika, Paroisse de Kavimvira, E.P Kavimvira, Institut Kalimabenge, Institut Mgr GUIDO MARIE CONFORTI, Institut Kirungu, Institut DU LAC et Complexe scolaire GESKA.

Les résultats de cette enquête ont montre :

- Assistance humanitaire : le non-respect de la taille de chaque ménage lors de la distribution des vivres, et absence des explications de la part des humanitaires, ce qui engendre une certaine incompréhension et mésentente entre les sinistrés et entre les sinistrés et les humanitaires ;

- Violences basées sur le genre : aucun cas n'a été identifié, ni témoigné.
- Wash et santé : Pas d'installation hygiénique appropriée pour les femmes, pas d'eau potable dans les sites, pas des moustiquaires pour se protéger contre les moustiques,
- Enregistrement des premiers cas de cholera dans 4 de sites visités.

Suivi et évaluation

- ✓ Du 12 au 13 Mars 2020 : Descente à Mboko et Lusenda pour le suivi des activités des APS de ces deux localités. On a remarqué que les APS n'avaient pas de connaissance approfondie sur les violences sexuelles et les mécanismes de plainte, aucune clinique juridique dans les milieux ;
- ✓ Le 4/12/2020 Nous avions fait une descente à Kavimvira pour le suivi des activités qu'elles réalisent et sur un apprentissage de la fabrication (tissage) d'essuie-pieds. Il a été remarqué déjà que 14 femmes avaient bien maitrisé cette fabrication en utilisant les morceaux d'étouffe et de sac ;

Sensibilisation sur la violence basée sur le genre

En date du 15/12/2020, une séance de sensibilisation a été organisée à la paroisse de Kavinvira. 48 personnes avaient participé dans cette séance de sensibilisation qui avait pour thème l'égalité entre hommes et femmes dans le processus de résolution des conflits et de prise des décisions. Cette sensibilisation était animée par des sketchs présentés par les mamans dynamiques de Kavimvira.

IV. DIFFULTES RENCONTREES

Les difficultés ont été nombreuses, mais nous allons nous arrêter à quelques unes :

1. La maladie à coronavirus qui handicapé la quasi-totalité de nos activités et la marche normale de la vie de la population ;
2. L'insécurité récurrente dans notre zone d'intervention due à la présence et à l'activisme de groupes armés nationaux et étrangers également aux bandits armés de tout bord ;
3. L'impraticabilité et la coupure des routes qui se dégradent du jour au jour à la suite de manque de réhabilitation, de l'abondance des pluies et de la monté des eaux du lac Tanganyika ;
4. Le manque d'un appui institutionnel qui a fait à ce que le personnel de la CDJP-Uvira soit mal rémunéré, surtout lorsque les projets prennent fin ;
5. Certaines priorités prévues au plan d'action pour cette année n'ont pas été exécutées par manque des fonds nécessaires ;
6. L'assistance juridique et judiciaire au profit des nécessiteux n'a pas fonctionnée faute des moyens financiers.

V. **CONCLUSION**

Tout en remerciant ses partenaires financiers, techniques et opérationnels à tous les niveaux, la CDJP-Uvira inscrit son action dans la logique de la synergie et de la complémentarité nécessaires pour une coopération efficace au service du développement, sans aucune prétention de sa part. C'est pourquoi nous continuons toujours à solliciter l'appui des partenaires pour la réalisation des activités de l'année 2021 et les années futures afin de pérenniser les acquis de cette année.

Pour la Commission Diocésaine Justice et Paix-Uvira

Mme Godelive LUGAMBO SINDANO

Présidente

COMMISSION DIOCÉSAINE JUSTICE ET PAIX
R.D.C.
DIOCESE D'UVIRA